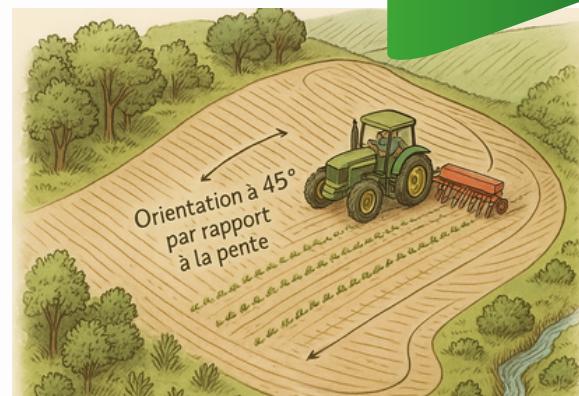


SEMIS À 45

3 POINTS

DESCRIPTION DE LA TECHNIQUE

Le semis à 45° consiste à planter les rangs de culture en diagonale (angle de 20 à 70° admis) par rapport à la pente principale de la parcelle, plutôt que dans le sens de la pente. Cette orientation permet de ralentir le ruissellement de l'eau, de réduire l'érosion et de favoriser l'infiltration, tout en maintenant une bonne mécanisation.



TYPE DE CULTURE

Betteraves, chicorées, maïs ensilage et grain.



INTÉGRATION DANS LE SYSTÈME DE CULTURE

- Moment d'implantation** : au semis, en adaptant l'orientation des rangs par rapport à la pente.
- Matériel** : pas de matériel spécifique nécessaire



OBJECTIFS DE LA PRATIQUE

- Réduire l'érosion hydrique sur les parcelles en pente.
- Réduire la vitesse de ruissellement dans la parcelle
- Améliorer la répartition de l'eau dans la parcelle.



STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

Les Services extérieurs du SPW-ARNE sont également à votre disposition pour répondre à vos questions.

IRBAB
KBIVB
www.irbab-kbivb.be

CIPF
a.s.b.l.
cipf.be/fr
010 47 34 62

NAT
AGRI
WAL
0497 05 46 50
www.natagriwal.be/sols